



La FACE salue les recommandations faites par la Cour des comptes d'allouer les dépenses agricoles en fonction des performances

La FACE salue le fait que la Cour des comptes européenne [recommande](#) que les dépenses futures relevant de la Politique agricole commune (PAC) soient axées sur des valeurs cibles ambitieuses et pertinentes à atteindre en matière de performance, comme la biodiversité.

Cette recommandation figure dans un [document d'information](#) relatif à l'avenir de la PAC, établi en réponse à la communication de la Commission sur l'avenir de l'alimentation et de l'agriculture après 2020. La PAC fait actuellement l'objet d'une révision, car la période septennale de programmation des dépenses de l'UE prend fin en 2020.

Le rapport de la Cour des comptes européenne a été publié alors que les ministres de l'Agriculture de l'UE se sont rencontrés le 19 mars afin d'adopter les conclusions du Conseil au sujet de la communication de la Commission sur « L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture ». «*L'affectation des fonds destinés à l'agriculture est parfois axée sur les domaines où ces fonds seront, selon toute vraisemblance, entièrement dépensés, et non sur ceux où ils répondent à des besoins majeurs et donnent des résultats*», a déclaré M. João Figueiredo, le Membre de la Cour des comptes européenne responsable du document d'information. «*Ceci dénote une culture de la dépense, plutôt qu'une culture de la performance.*»

Ludwig Willnegger, Secrétaire Général de la FACE, a déclaré : « **La FACE a souligné qu'il était nécessaire de définir un objectif solide en matière de nature et de biodiversité dans le nouveau modèle de mise en œuvre de la prochaine Politique agricole commune.** Les associations cynégétiques nationales d'Europe soutiendront la FACE pour s'assurer que la nouvelle Politique agricole commune soit plus précise et plus aisée à mettre en œuvre, et ce afin d'encourager les États membres à réaliser les objectifs définis en matière de biodiversité. **Le déclin important des populations d'espèces de petit gibier chassables et non chassables, telles que la Perdrix grise et le Lièvre brun est alarmant.** En outre, nous recommandons une utilisation des pesticides bien plus durable et une approche fondée sur des résultats pour tous les paiements dans le cadre de la nouvelle PAC ».

L'un des éléments clés de la réflexion de la Commission est un « nouveau modèle de mise en œuvre » qui repose sur une flexibilité et une subsidiarité accrues et qui donne aux États membres une plus grande responsabilité en matière de performance.

D'après les auditeurs, pour que le nouveau modèle donne de bons résultats, les éléments ci-après devront être réunis :

- des mesures fondées sur des statistiques et des preuves scientifiques de qualité, qui produisent de manière évidente les résultats souhaités ;
- pour les nouveaux « plans stratégiques de la PAC », la définition de valeurs cibles pertinentes, ambitieuses et vérifiables à atteindre, qui soient alignées sur les objectifs de l'UE ;
- un cadre robuste pour le suivi et l'évaluation de la performance ;
- une chaîne solide en matière d'obligation de rendre compte et d'audit, qui fournisse une assurance en ce qui concerne aussi bien la conformité que la performance.

Pour davantage d'informations, voir :

<http://face.eu/nature-conservation/agriculture>

<https://www.eca.europa.eu/fr/Pages/NewsItem.aspx?nid=9925>

NOTES À LA RÉDACTION

La FACE est la Fédération des associations de chasse et conservation de la faune sauvage de l'UE. Établie en 1977, elle représente les intérêts des sept millions de chasseurs à travers l'Europe en sa qualité d'organisation non-gouvernementale internationale (ONGI) à but non lucratif. La FACE est composée des associations nationales de chasseurs de 36 pays européens, y compris les 28 États membres de l'Union européenne. La FACE a également six membres associés et est établie à Bruxelles. La FACE défend le principe de l'utilisation durable de la nature. Elle est membre de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) depuis 1987. www.face.eu

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, ENTRETIENS OU CITATIONS, VEUILLEZ CONTACTER :

Alessio Borrello, *Communication Manager*, alessio.borrello@face.eu

FACE

 Rue Belliard 205 b5, B-1000 Brussels



+ 32 (0)2 732 6900



info@face.eu



www.face.eu

